



Fonds pour le Développement de la Vie Associative - FDVA

Financement global de l'activité
Développement de nouveaux services à la population

Annexe de la note régionale Occitanie Priorités du département du Tarn

En complément de la note régionale, une priorité sera donnée :

- aux associations qui offrent un **appui et un accompagnement** à toutes les associations locales et à leurs bénévoles ;
- aux projets qui favorisent les **coopérations et mutualisations** entre associations, y compris intersectorielles ;
- aux **associations n'ayant pas bénéficié d'une subvention FDVA en 2018** ;
- au fonctionnement des associations et aux projets qui favorisent **l'engagement bénévole** ;
- au fonctionnement des associations ne disposant **pas ou peu de subventions** publiques.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la **diversité** géographique et sectorielle des dossiers retenus.

**Les dossiers de demande de subvention, et toutes les pièces jointes,
devront être déposés en ligne sur COMPTE ASSO :
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>**

Le service « sports, jeunesse et vie associative » de la DDCSPP du Tarn et les centres de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) du Tarn sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner :

DDCSPP: 05 81 27 53 66/05.63.45.62.46 - ddcspp-vieassociative@tarn.gouv.fr

CRIB – CDOS Albi : 05.63.46.18.50 – tarn@franceolympique.com

CRIB – OMEPS Castres : 05.63.59.26.09 – contact@omeps-castres.fr

CRIB – UPT Albi / Castres : 05.63.50.12.99 – crib81.upt@gmail.com